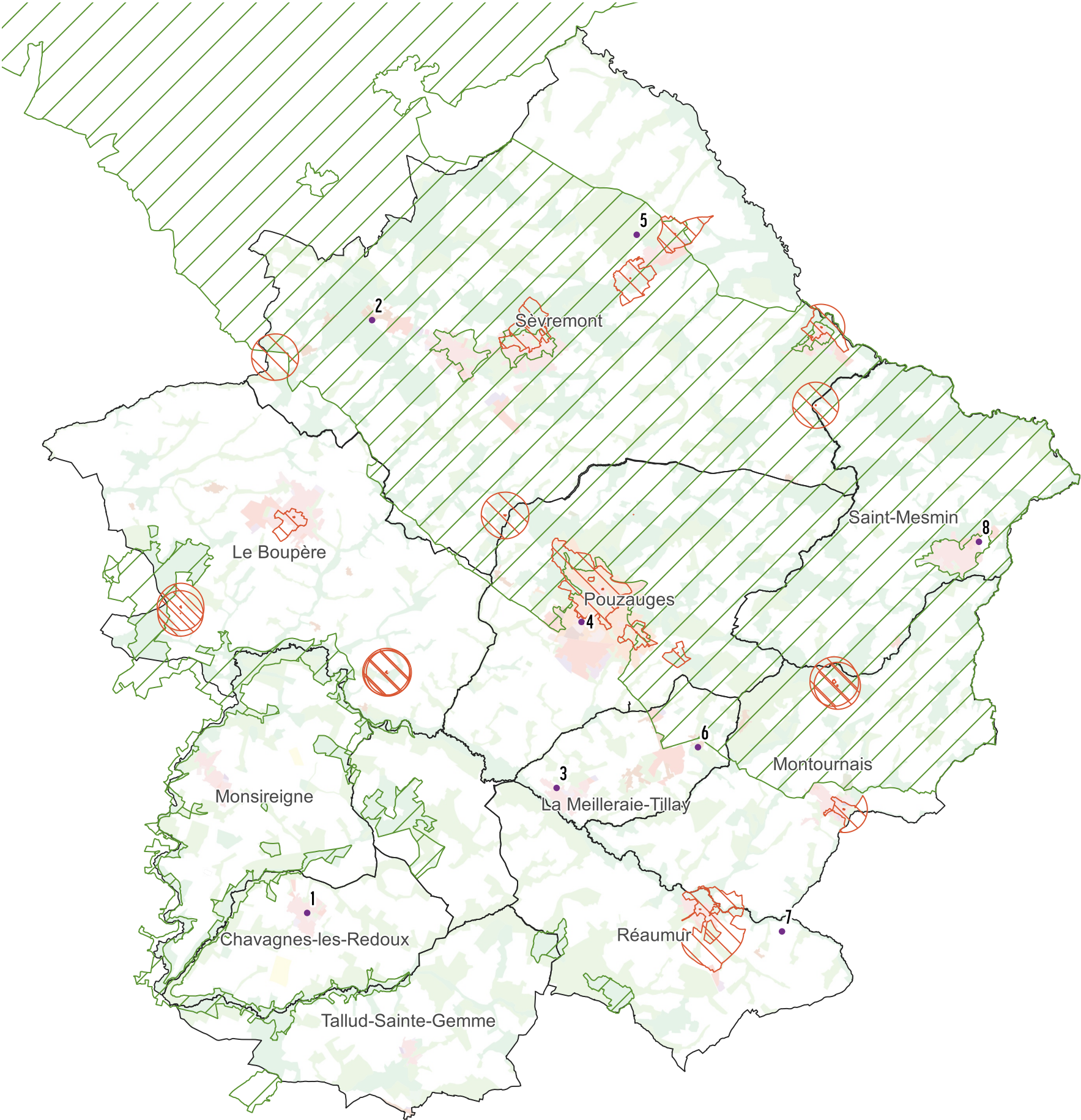


PLUi du Pays de Pouzauges - Modification simplifiée n°5

Demande d'examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale

Annexe 2 - Localisation des secteurs concernés par la procédure



Principaux éléments de sensibilité environnementale, se trouvant à proximité des secteurs concernés par la procédure

- Abords des monuments historiques (500m/PDA)
- ZNIEFF type II

Localisation des secteurs concernés par la procédure :

N°	Description
1	Chavagnes-les-Redoux - Suppression de l'ER 9
2	Saint-Michel-Mont-Mercure - L'Épaul - Passage 257 ZT 309 en zone U
3	La Meilleraie-Tillay - Passage AH 162 et 163 en U
4	Pouzauges - Suppression ER 30, modification ER 22
5	la Bréchoire - Changement destination 63C224 et 226
6	La Meilleraie-Tillay - la Lunelière - Passage en U partie de la parcelle AD200 et 201
7	Réaumur - les Ouzinières - Changement de destination D1080 et D224
8	Saint-Mesmin - Suppression de l'ER 43